



Résiliation du contrat culture et formation

Par **sam1996**, le **04/02/2019** à **12:30**

bonjour

je me suis inscrite et j'ai signé un contrat avec l'école culture et formation, mais j'ai jamais touché a leurs cours ou rentrer dans leur espace élève, maintenant je ne peu pas payé 56 euros chaque mois, et moi je suis dans une autre école d'informatique, je leur ai envoyé une lettre recommandée pour demande de résiliation du contrat, une autre lettre aussi pour ma banque. là je ne sais pas si j'aurai des problèmes avec eux sachant que j'ai déjà demandé la résiliation par téléphone et on m'a dis que je ne pourrai pas la faire.

qu'est ce que vous en pensez? est ce que j'aurai pas des problèmes avec eux?
merci beaucoup

Par **morobar**, le **04/02/2019** à **16:02**

Bonjour,

On en pense que c'est la 100000 fois que cette question est posée ici.

Vous avez donc à votre disposition pas mal de lecture.